

# MATIÈRES ORGANIQUES

EN VRAC OU DANS UN SAC EN PAPIER



## RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Nourriture (cuite, crue, avariée ou congelée)
- Nourriture pour animaux
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers non liquides
- Friandises et confiseries
- Café (grains, marc et filtre), sachets de thé et tisane
- Poissons, viandes, os et arêtes
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'œufs et écales de noix

## PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres en carton, cartons souillés d'aliments (pizza)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés
- Petits articles en bambou (en enlevant les parties en plastique et en métal)

## RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes et résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, écorces, copeaux de bois et plantes d'intérieur

## AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litières de petits animaux (chats, lapins, hamsters)

PAS DE SAC DE PLASTIQUE DANS MON BAC !  
MÊME S'IL EST COMPOSTABLE.



# DÉCHETS

LES DÉCHETS SONT DES OBJETS EN FIN DE VIE UTILE QUI NE PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS NI AU BAC BRUN OU VERT, NI À L'ÉCOCENTRE, NI AUX COMPTOIRS D'ENTRAÏDE.

## ACCEPTÉS

- Couches
- Jouets brisés
- Vapoteuses
- Brosses et miroirs
- Vaisselle brisée et porcelaine
- Gants de vaisselle et éponges
- Pailles de plastique
- Brosses à dents de plastique
- Sacs en plastique rigide (sacs de chips, etc.)
- Tout plastique compostable et biodégradable
- Etc.



## COLLECTE DES FEUILLES MORTES

Déposez EN VRAC (pas de sac) vos feuilles mortes et herbes de jardin (pas de branches) dans les contenants prévus à cette fin **du 13 octobre au 12 novembre 2023 au 100, Place de la Mairie.**



# MATIÈRES RECYCLABLES

CONTENANTS, EMBALLAGES ET IMPRIMÉS EN VRAC

## ✓ PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Papiers déchiquetés (dans un sac transparent noué)
- Papiers bruns non souillés
- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans paille)

## ✓ PLASTIQUES

- Tous les contenants et couvercles portant les numéros :
- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique qui s'étirent facilement (à regrouper dans un sac transparent noué)

## ✓ MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Assiettes et papiers d'aluminium
- Cintres (à regrouper en paquets)

## ✓ VERRE

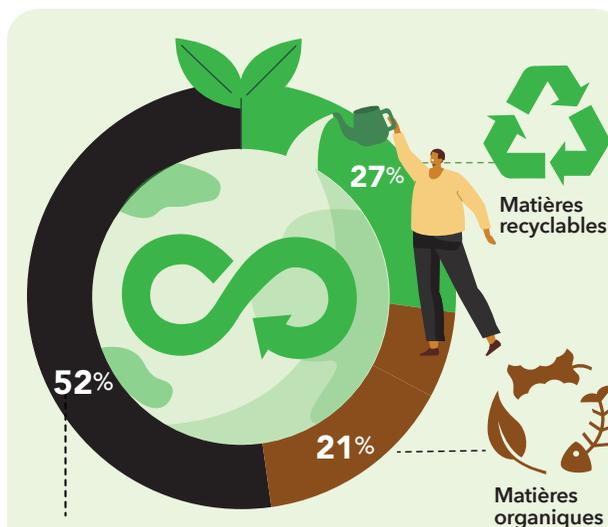
- Toutes les bouteilles et tous les contenants en verre, de toutes les couleurs



Pour toutes questions relatives à la collecte, contactez la RITL.  
[www.ritl.ca](http://www.ritl.ca)  
819 681-3379

TRAINDEVIEDURABLE.com

# CALENDRIER DE COLLECTES 2023 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Déchets enfouis dans la MRC

Encore aujourd'hui, la majorité des matières collectées sont des déchets.

Ensemble, dans un effort collectif pour la réduction des déchets!



Objectif 2029



Municipalité de MONT-BLANC

819 688-2161

TRAINDEVIEDURABLE.com

NOTRE TERRITOIRE  
HIER ET AVENIR  
MRC DES LAURENTIDES

JANVIER				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

FÉVRIER				
L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	1	2	3

MARS				
L	M	M	J	V
27	28	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AVRIL				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
1	2	3	4	5

MAI				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2

JUIN				
L	M	M	J	V
29	30	31	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JUILLET				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

AOÛT				
L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

SEPTEMBRE				
L	M	M	J	V
28	29	30	31	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

OCTOBRE				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

NOVEMBRE				
L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	1

DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V
27	28	29	30	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

\*Il est possible que des modifications soient apportées au calendrier, vous serez avisés le cas échéant. Pour plus d'information, veuillez vous référer au site Web de la RITL : [www.ritl.ca](http://www.ritl.ca)



-  **MATIÈRES RECYCLABLES** 
-  **MATIÈRES ORGANIQUES** 
-  **MATIÈRES ORGANIQUES + DÉCHETS**  
-  **MATIÈRES ORGANIQUES + RECYCLABLES**  

**M | J**

**MARDI** : Secteur Est (Est de la route 117, côté hôtel de ville), à l'exception des rues Cloutier, Sittelle, Mésange et Héron.

**JEUDI** : Secteur Ouest (Ouest de la route 117, côté Mont Blanc) incluant la route 117 nord et sud et les rues Cloutier, Sittelle, Mésange et Héron.



## SERVICE GRATUIT

Réservé aux citoyens, OBNL et ICI (industries, commerces et institutions)<sup>1</sup> de la MRC des Laurentides.

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques #6
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)<sup>2</sup>
- Encombrants
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Résidus verts<sup>3</sup>
- Pneus et batteries d'auto

<sup>1</sup>Des restrictions s'appliquent. <sup>2</sup>Maximum de 26 visites par année pour les citoyens. Interdits aux ICI. <sup>3</sup>Acceptés seulement aux écocentres : Mont-Tremblant, Sainte-Agathe-des-Monts et Complexe environnemental de la Rouge (CER).

## ÉCOCENTRE DE LAC-SUPÉRIEUR

Garage municipal 1101, chemin du Lac-Supérieur  
**Du 19 avril au 4 novembre**  
 Mercredi au samedi : 8 h 30 à 12 h et 12 h 30 à 16 h

## ÉCOCENTRES RÉGIONAUX :

**À SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**  
 1710, Principale Est

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril et du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre**  
 Mardi au samedi : 9 h à 16 h 30

**Du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre**  
 Lundi au samedi : 9 h 00 à 16 h 30

## À MONT-TREMBLANT

60, chemin de Brébeuf  
**Du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril et du 18 septembre au 31 décembre**  
 Mardi au vendredi : 9 h à 16 h 30 • Samedi : 9 h à 15 h

**Du 2 avril au 6 mai**  
 Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30 • Samedi : 9 h à 15 h

**Du 7 mai au 17 septembre**  
 Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30  
 Samedi : 9 h à 15 h • Dimanche : 10 h à 15 h

**Fermé les jours fériés**

